

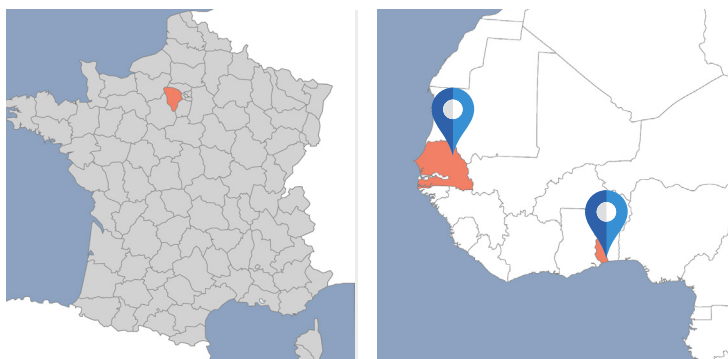
INNOVER DANS LES PRATIQUES D'INSERTION EN S'APPUYANT SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



Recruter en contrat aidé des bénéficiaires yvelinois du RSA pour une mission de solidarité internationale, grâce à une action conjointe entre Action Sociale et Coopération Internationale du Département.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DES YVELINES

PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE MATAM (SÉNÉGAL) ET VILLE D'ANÈHO (TOGO)



THÉMATIQUES :



INSERTION PROFESSIONNELLE

PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET PARTICIPATION



PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

QUELQUES CHIFFRES :

6	15	4
Durée (en mois) des chantiers d'insertion.	Nombre de participants aux chantiers d'insertion.	Nombre de travailleurs sociaux du Département des Yvelines impliqués dans l'accompagnement sur place des participants.

POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHE PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude **AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF** souligne, dans ses analyses et préconisations (page 80), l'importance de la démarche transversale au sein des collectivités françaises et de leurs partenaires, notamment entre les élus en charge de l'action sociale et des relations internationales, d'une part, les agents des directions d'action sociale et leurs homologues en charge des coopérations et relations internationales, d'autre part.

« Puisqu'un projet d'inclusion économique et sociale fait appel à des expertises métiers très spécifiques et diverses, la question de la mobilisation de plusieurs services au sein de la collectivité est un élément déterminant de sa mise en œuvre et de l'atteinte de ses objectifs. »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département des Yvelines répond à plusieurs préconisations de l'étude :

PARTENARIAT ET PARTICIPATION

- **Mettre en place un portage politique grâce à des moyens logistiques et humains suffisants.**

PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ

- **Penser « enjeux partagés ».**
- **Valoriser l'apport du projet pour chaque territoire et ses acteurs impliqués.**
- **Travailler sur les mentalités pour quitter la logique d'aide et de don et entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.**

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique.**
- ODD 10 : Inégalités réduites.**

LE PROJET

GENÈSE ET CONTEXTE

A l'origine de la démarche, des rencontres :

• Entre des travailleurs sociaux et des associations de quartiers.

Le Département des Yvelines abrite une population très diverse par ses origines ethniques. Cette situation amène l'antenne de la Direction territoriale d'action sociale Seine et Mauldre à accueillir de nombreuses personnes d'origine étrangère. Les travailleurs sociaux de secteur ont pris conscience de la richesse des actions des associations de quartiers initiées par ces personnes étrangères. Cette diaspora demeure par ailleurs fortement préoccupée par les conditions de vie dans le pays d'origine et développe des projets visant à leur amélioration, en lien avec la politique de coopération internationale du Département. Ce constat a conduit des travailleurs sociaux du Département à s'engager à rencontrer les associations, observer leurs actions et accompagner leurs projets internationaux.

• Entre services sociaux et mission Coopération Internationale du Département.

La dynamique liant travail social et engagement international des habitants s'est concrétisée en 2009 lors des premières assises « Yvelines, partenaire du développement », qui ont permis de faire émerger l'idée de la mise en place d'un chantier d'insertion sur l'un des territoires de coopération décentralisée du Département.

• Entre Vice-Présidents du Département.

Le principe d'expérimenter un chantier d'insertion à l'international au bénéfice de bénéficiaires du RSA des Yvelines, dans la commune d'Anèho (Togo), rencontre le plein assentiment des élus, au moment où le Département apporte un appui à son partenaire dans la construction d'un lycée d'enseignement technique et professionnel.

LES OBJECTIFS

Au Togo, le chantier vise à la construction d'un lycée technique à Anèho. Au Sénégal, il s'agit de construire le siège de l'association La Maison des Yvelines à Ourossogui, dans le Département de Matam.

Ces démarches entrent dans le cadre formel d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Leur objectif principal est de remettre dans un rythme de travail et dans un contexte professionnel des personnes sans activité depuis une longue période, souvent isolées et qui, pour retrouver et garder un emploi, doivent d'abord passer par une phase de réadaptation aux contraintes professionnelles (travail en équipe, hiérarchie, horaires, rythme de production, etc...), dans une démarche de solidarité internationale.

Les chantiers n'ont pas d'objectif de qualification. Au vue des politiques départementales, ils sont proposés comme un outil de transversalité entre la compétence « Action Sociale » et la Coopération Décentralisée, l'objectif étant de démontrer que les actions de Coopération peuvent apporter des solutions intéressantes dans le cadre des missions traditionnelles du Département.

LES ACTEURS

Le projet implique différents services du Département des Yvelines. La Maison départementale du Territoire Seine Aval et son antenne des Mureaux, et la mission Coopération internationale du Département, en lien direct avec les partenaires locaux sur les territoires de coopération. D'autres services sont également mobilisés plus ponctuellement : ressources humaines, services informatiques, communication...

Au Togo, la commune d'Anèho est directement partenaire du projet : elle assure la logistique et le suivi au quotidien de l'équipe sur place.

Au Sénégal en revanche, le chantier n'entre pas directement dans la logique du partenariat de coopération décentralisée entre le Département des Yvelines et le Département de Matam. Une association lilloise, Le Partenariat, est maître d'œuvre de la construction de la maison et en charge de l'appui logistique du chantier.

LE COÛT DU PROJET

• Premier chantier, à Anèho (Togo)

	COÛT
Formation	
Administration / Santé	5 000 €
Transport	7 200 €
Dépenses de personnel	65 580 €
Vie sur place (hébergement restauration, pharmacie, etc.)	22 164 €
TOTAL	99 944 €

• Deuxième chantier, à Ourossogui (Sénégal)

	COÛT
Formation	9 706 €
Administration / Santé	2 308 €
Transport	6 500 €
Dépenses de personnel	52 941 €
Vie sur place (hébergement restauration, pharmacie, etc.)	53 854 €
TOTAL	125 309 €

FOCUS SUR...

LA CONDUITE D'UNE DÉMARCHE VISANT DES IMPACTS ICI ET LÀ-BAS

La démarche pilote menée par le Département des Yvelines au sein de TERRINCLUS visa à valoriser les liens entre la coopération internationale et une compétences départementale traditionnelle, dans un objectif d'impacts sociaux sur le territoire français avant tout.

1 / LE CHOIX ET LE STATUT DES PERSONNES EN INSERTION

Pour le premier chantier au Togo, un appel à candidatures a été diffusé, s'appuyant sur le réseau des acteurs sociaux des Mureaux. Le critère de sélection est basé essentiellement sur la motivation de personnes bénéficiaires de minima sociaux et pouvant prétendre au dispositif ACI. S'agissant de fabriquer des briques en terre cuite, il n'était pas recherché de compétences techniques particulières.

L'évaluation de ce chantier a amené les responsables à faire évoluer la sélection pour le second chantier au Sénégal. Le Département s'est concentré, au-delà de la motivation des candidats, sur des personnes ayant des connaissances techniques sur la construction des bâtiments et ne présentant pas de problème majeur d'addiction. La mixité Femmes/Hommes a également été recherchée.



Les personnes identifiées sont embauchées en contrat aidé de 7 mois par le Département qui devient maître d'ouvrage du chantier d'insertion. Pour le second chantier, la période a été étendue à 8 mois afin de prendre le temps d'effectuer un travail de retour sur expérience et d'accompagnement vers l'insertion (emploi, logement, santé).

2 / L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS TOUT AU LONG DU PARCOURS

L'accompagnement des travailleurs lors des chantiers se manifeste par :

- **La mise à disposition de deux travailleurs sociaux du Département tout au long du chantier.**

Pour le chantier au Togo comme pour le deuxième au Sénégal, deux travailleurs sociaux du Département ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures. Ils ont été chargés de l'accompagnement de l'équipe yvelinoise.

- **Une préparation au départ.**

Lors du chantier au Togo, les encadrants sociaux s'attendaient à ce que les travailleurs en insertion rencontrent des difficultés dans le retour à un rythme de travail régulier et exigeant en termes d'effort physique, d'évolution en équipe et de respect des horaires et des consignes. Or, le respect des délais par l'équipe française conditionnait l'avancée du chantier. Cette pression implicite a permis de responsabiliser les travailleurs français. En conséquence, aucune rupture d'approvisionnement en briques n'est intervenue au cours des six mois du chantier.

Les situations les plus difficiles à gérer par les encadrants sociaux se sont concentrées dans la gestion de la vie en communauté, dans une maison commune et avec des règles de vie à respecter. Les encadrants ont alors dû particulièrement s'investir durant les trois premiers mois dans l'accompagnement des personnes en insertion, essentiellement en dehors des heures sur le chantier de construction. Les problèmes rencontrés ont amené le Département à recourir, pour la préparation au départ en vue du deuxième chantier, à une structure spécialisée dans l'accompagnement des personnes dépendantes. La préparation s'est traduite par des temps d'échanges et de sensibilisation collectifs en amont du départ, et via un support numérique lors du séjour.

3 / L'APPORT DU PROJET POUR CHAQUE PARTIE PRENANTE

Le chantier d'insertion au Togo ayant eu lieu en 2013, ses impacts sont plus facilement identifiables trois ans après que pour le chantier au Sénégal, plus récent. Nous nous concentrerons donc sur les impacts, en France et au Togo, de ce premier chantier.

En France, une telle expérience bouscule aussi bien les travailleurs en contrat aidé que leurs encadrants. De façon générale, le chantier a eu des impacts positifs en termes d'insertion socio-professionnelle pour la quasi-totalité des participants. Cependant, le retour des travailleurs n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante. C'est pourquoi les personnes en insertion du second chantier ont été recrutées sur huit mois plutôt que sept.

L'expérience est également exceptionnelle en termes d'apprentissages pour les encadrants sociaux, qui passent d'un métier d'accompagnement individuel des personnes à un accompagnement en continu d'une vie d'équipe en immersion dans un contexte inconnu.

Leur regard sur les personnes en insertion en est modifié, de même que leur perception de la coopération internationale, ce qui impacte les pratiques professionnelles au retour : travailler davantage avec les associations de solidarité internationale du territoire, intégrer une dimension coopération internationale dans leurs démarches d'accompagnement social...

Autre point positif, la relation avec la mission Coopération internationale du Département est désormais solide et permet d'envisager de nouveaux développements.

Au Togo, les enjeux sociaux du projet de chantier d'insertion délocalisé n'ont pas été suffisamment explicités en amont avec les partenaires togolais. Des incompréhensions sont apparues au démarrage, notamment liées aux difficultés comportementales des travailleurs hors chantier. De plus, un décalage s'est créé entre l'équipe yvelinoise, encadrée par un chef d'équipe et deux encadrants sociaux, plutôt bien payée en comparaison avec les salaires locaux, et les travailleurs du chantier, dont les conditions de travail sont parfois difficiles.

Cependant, les six mois de présence et de cohabitation ont permis des échanges positifs, des changements de regard, voire des initiatives innovantes du côté togolais. Anèho a la particularité de disposer du seul hôpital psychiatrique du Togo. En s'appropriant progressivement les tenants et les aboutissants du chantier d'insertion, le maire a envisagé, en lien avec l'équipe de l'hôpital, d'intégrer des pensionnaires de l'hôpital sur ce même chantier, dans un objectif d'autonomisation. Malheureusement, le projet n'a pu être mené à son terme après le départ des encadrants sociaux yvelinois.

REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : DES INTERROGATIONS...

- Sur la perception des partenaires africains des dispositifs français d'insertion, dont les modalités sont parfois plus favorables que les conditions de travail d'un ouvrier local sur un chantier de construction.
- Sur la valeur ajoutée effective pour la partie africaine « accueillante » de la délocalisation d'un chantier d'insertion français sur son territoire ;

DES AXES DE PROGRÈS

- Amener l'inclusion économique et sociale comme un axe effectif de la coopération entre le Département des Yvelines et ses partenaires du Togo et du Sénégal.
- Consolider la collaboration entre les services d'action sociale et des relations internationales du Département pour favoriser des démarches innovantes d'inclusion, particulièrement en direction des personnes d'origine étrangère gardant des liens forts avec leurs territoires d'origine.





POUR ALLER PLUS LOIN >>>

Ressources

· Sur le chantier d'insertion au Togo :
Département des Yvelines, « Une expérience au Togo réussie pour des bénéficiaires du RSA », 25 septembre 2013, [au lien suivant](#)

· Sur le chantier d'insertion au Sénégal :
Département des Yvelines, « Maison des Yvelines au Sénégal : le chantier lancé ! », 10 novembre 2015, [au lien suivant](#)
Département des Yvelines, « Les fondations de la MDY au Sénégal sont posées », 2 décembre 2015, [au lien suivant](#)

Contacts

Assemblée des Départements de France :
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :
simon.letonturier@departements.fr

Département des Yvelines :
Agnès Etandard, directrice adjointe du territoire d'action départementale Seine Aval :
aetandard@yvelines.fr
Marion Flagbo, chargée de mission Coopération internationale :
mflagbo@yvelines.fr

Crédits photos :
Département des Yvelines

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :

